

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 30 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Yvan CARRET, Gérard ROURE, Thibault CALMARD.

Absent (1) : Sandrine HAUTEVILLE

Procuration (1) : Sandrine HAUTEVILLE a donné procuration à Danièle HORTALA

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date de la convocation : 23/09/2022

9 ► PROJET ISOLATION SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'isoler la salle des fêtes et de remplacer la chaudière du bâtiment Mairie-école par une chaudière qui alimenterait ce même bâtiment mais aussi celui de la salle des fêtes.

Une réunion s'est tenue en Mairie avec des techniciennes de l'ADUHME et de l'ADIT afin d'avancer sur ce projet.

L'ADIT a établi un cahier des charges prévisionnel et a évalué le coût des travaux.

Les travaux (isolation salle des fêtes + remplacement chaudière) s'élèveraient à 150 000 € (+ 20 000 € de cabinet d'études). Nous pourrions espérer des subventions à hauteur de 104 000 € ; soit un auto-financement de 66 000 €..

Après calculs, il faudrait environ 33 ans pour obtenir un retour sur investissement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de ne pas poursuivre le projet d'isolation de la salle des fêtes et de travailler uniquement sur le projet de remplacement de la chaudière à fuel, trop vétuste.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **décide** de ne pas poursuivre le projet d'isolation de la salle des fêtes

↳ **décide** de poursuivre le projet de remplacement de la chaudière à fuel du bâtiment Mairie-école

↳ **autorise** Monsieur le Maire à continuer les démarches pour envisager au mieux le remplacement de la chaudière du bâtiment Mairie-école

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

